

# La coop Ettic facilite l'emploi dans le médico-social

Dans un contexte de recrutement complexe, cette coopérative fait travailler 1 000 intérimaires par mois via sa plateforme dédiée aux métiers du secteur, en Pays de la Loire.

« Le secteur connaît un défaut d'attractivité. » Yann Largeaud et Marc Marhadour, les initiateurs d'Ettic, ont connu les vicissitudes auxquelles sont confrontés les acteurs du social et du médico-social pour recruter. Le premier a été remplaçant éducatif, éducateur spécialisé et chef de service en IME, tandis que le second a dirigé pendant près de trente ans l'Adapei de Loire-Atlantique. Pour remplacer un salarié, « nous nous retrouvons devant un vide sidéral », se souvient Yann Largeaud.

## « Un contrat de travail en trois clics »

« Les organismes de ces secteurs fonctionnent à budget contraint », rappelle le directeur exécutif Yann Largeaud. Il leur est difficile de recourir aux agences d'intérim conventionnelles trop coûteuses. Les créateurs d'Ettic ont imaginé une alternative : une agence de travail temporaire coopérative « à prix coûtant » adossée à une plateforme d'aide au recrutement. Quelque 6 000 profils y sont regroupés. Les organismes gestionnaires non lucratifs membres de la coopérative Ettic « bénéficient de nos services de mise à disposition de personnel ».

Le service, mis en place depuis plus de deux ans et demi, permet à plus de 1 000 travailleurs réguliers de cumuler différents contrats avec des employeurs différents, dans un secteur géographique de leur choix. « Ceux qui totalisaient autour de 100 heures par mois avant de nous rejoindre atteignent désormais plus aisément les 150 heures », observe Yann Largeaud.

Les vingt-sept associations partenaires de la coopérative sont également soulagées d'une partie des démarches administratives. La solution informatique permet de « créer un contrat de travail en trois clics », appuie Marc Marhadour, le PDG bénévole. Néanmoins, la tension perdure sur



Yann Largeaud et Marc Marhadour, les fondateurs d'Ettic, la coopérative qui fluidifie l'emploi dans le secteur médico-social dans les Pays de la Loire.



PHOTO : ISTOCK/ETTIC

les emplois qualifiés. « **Éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs et éducateurs jeunes enfants manquent**, énumère Yann Largeaud. **La deuxième frange, ce sont les métiers du soin.** »

Pour le recrutement d'aides-soignants, infirmiers, surveillants de nuit ou agents de service, le médico-social est concurrencé par le secteur sanitaire. « **On se fait la guerre.** » D'autant que les secteurs du handicap se sont fait siphonner leurs personnels par le secteur médical et les Ehpad, premiers bénéficiaires du Ségur de la santé.

Désormais, Ettic projette d'accompagner des candidats non qualifiés vers les métiers en tension. « **L'un des grands objectifs de 2022-2023, c'est de mettre en place un dispositif de découverte des métiers pour proposer aux candidats, avec nos coopérateurs, la possibilité de se former et de pourvoir les postes vacants à moyen**

terme », indique Yann Largeaud.

« **Travailler dans une maison d'accueil spécialisée ou être éducateur de rue n'est pas de tout repos. Il faut le savoir** », prévient Marc Marhadour en rappelant les contraintes inhérentes à la profession. « **Ettic ne va pas résoudre les problèmes d'attractivité des secteurs du social et du médico-social** », poursuit-il, conscient de la persistance « **des**

problèmes de salaire et de conditions de travail » (lire ci-dessous).

L'outil simplifie les relations entre candidats et employeurs. « **Nous apportons juste notre pierre à l'édifice.** » Le modèle intéresse au-delà de la région et devrait essaimer.

Antonin GALLEAU.

Plus d'informations : [Ettic.org](http://Ettic.org)

## Le coup de gueule du médico-social en Anjou

Ils sont aides-soignants, éducateurs, aides-médecos-psychologiques et ils tirent la sonnette d'alarme. Comme de nombreuses professions du secteur médical et médico-social, les salariés d'Alahmi (Association ligérienne d'aide aux handicapés mentaux inadaptés) dénoncent « **des conditions de travail dégradées** ». L'Alahmi, qui gère dix établissements et services en Anjou, dispose de

384 places pour des résidents adultes et enfants. La structure emploie 400 professionnels. Faute de personnel qualifié, « **les agents s'épuisent, les arrêts de travail et les démissions se multiplient** », déplorent les salariés. « **Il suffit d'une crise d'épilepsie, d'une fausse route, pour que tout déraile**, alerte une aide médico-psychologique. **Il en va de la santé et de la sécurité de nos résidents.** »